

### POSTE

- **Intitulé: CPE**
- **Référence: 010-041-E0030**

#### **Lieu d'exercice :**

LPO Marc Seguin à Vénissieux

#### **Projet d'établissement et présentation de la structure :**

La cité scolaire se situe dans la zone de Parilly sur la commune de Vénissieux, elle est bien desservie par les transports en commun (métro et tram). Les locaux occupent une grande superficie et les espaces sont vastes et difficiles à surveiller. La Cité Scolaire Sembat-Seguin est composée du LGT Marcel Sembat et du Lycée Professionnel Marc Seguin. Le LGT accueille environ 700 élèves, 160 étudiants en BTS, et des apprentis en BTS (sous statut salariés). Outre les filières générales, il comprend également des filières technologiques, en classe de première et terminale (STI2D, STL, STMG). La population scolaire est plutôt mixte mais le pourcentage de PCS défavorisées augmente ces dernières années (53%). Le LP Marc Seguin accueille 280 élèves dont plus de 70% sont issus de milieu défavorisé. Le lycée se caractérise par une offre de formation dans des filières industrielles. Il propose également une 3<sup>ème</sup> prépa-métier. La cité scolaire dispose d'un dispositif UPEAA.

La cité scolaire est pilotée par un proviseur et deux proviseurs adjoints. Plus de 100 enseignants exercent au sein de la cité scolaire, la vie scolaire est dotée de trois postes de CPE qui interviennent sur l'ensemble de la cité scolaire. L'équipe vie scolaire est composée de 13 ETP d'AED. Une assistante sociale et deux infirmières exercent sur la cité scolaire.

L'accompagnement des élèves dans le cadre de leur projet d'orientation ou d'insertion professionnelle est un objectif central. La cohérence de la politique éducative au sein de l'établissement et la cohésion des équipes sont des enjeux primordiaux. Les missions et les compétences des CPE doivent participer à la réalisation de ces priorités. Le CPE exerce ses missions auprès de l'ensemble des élèves de la cité scolaire.

## Missions:

- Le pilotage de l'équipe vie scolaire est une priorité
- Organiser le fonctionnement de la vie scolaire à l'échelle de la cité scolaire par une collaboration étroite entre les CPE
- Assurer le suivi individuel et collectif des élèves en associant les enseignants
- Animer les instances lycéennes et favoriser la mise en œuvre de projets par les élèves
- Participer à l'élaboration de la politique éducative en contribuant à l'accompagnement de la scolarité des élèves en dehors de la classe

## Compétences et/ou aptitudes attendues

- Compétences managériales
- Connaissance du fonctionnement du LGT et du LP et des parcours des élèves
- Capacité à tenir un tableau de bord et à contribuer aux dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire
- Capacité à adapter sa communication en fonction des interlocuteurs
- Expérience souhaitée en zone sensible et/ou réseau d'éducation prioritaire.
- Capacité à réagir et à gérer des conflits entre élèves ou des incidents extérieurs

## CONTACT :

Pour toute question sur votre candidature : François Martin, proviseur – courriel : [ce.0690104N@ac-lyon.fr](mailto:ce.0690104N@ac-lyon.fr) – téléphone : 04.78.78.50.00

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : [Contact infos sur le poste (Nom de la personne à contacter)],

Attention, pour valider votre candidature, vous devez candidater dans SIAM ET au travers de la démarche Colibris de l'académie de Lyon :

<https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/personnels-enseignants-deduction-et-psy/2d-public-mouvement-interacademique/>

**Les candidatures non réalisées dans SIAM ne seront pas prises en compte.**

En cas de participation au mouvement inter académique et au mouvement POP, votre candidature au mouvement POP sera privilégiée.

En cas de candidatures multiples au mouvement POP pour lesquelles vous auriez été simultanément retenu, le poste sur lequel vous serez affecté correspondra à celui comportant le rang de voeu le plus élevé.

Toute affectation sur un poste POP entraine pour l'enseignant retenu l'obligation de rester trois ans sur le poste avant de pouvoir candidater aux mouvements inter académique, intra académique et spécifique.